



Réunion du Conseil d'Administration

Séance du 15 décembre 2020

ORDRE DU JOUR

- Fest'images : voir le CR de la réunion qui vient de se dérouler
- L'imprimante : son installation et achats à envisager pour qu'elle fonctionne sur notre micro
- Reportages Mairie : le point des règlements et des contributions pour les photographes + médiathèque STUDIO PHOTO 2020
- Les animations pendant le 2^e confinement : 52 déclis ; les tutos et exercices donnés par ; la « critique photographique »
- les ateliers à prévoir 1^{er} trimestre 2021
- info aux adhérents sur le projet 4 éléments
- indemnité Frères Maristes
- don association cancer (décès Béa)
- questions diverses

Présents : Michel Bollecker - Corine Naudin - Séverine Coindet - Jérôme Hernandez - Jean Michel Pierreton - Monique Amey - Blandine Porterie en visio conférence.

L'IMPRIMANTE : Michel et Séverine ont installé la nouvelle imprimante ; mais elle n'est pas compatible avec la version de window que nous avons sur l'ordinateur ; elle est compatible avec PS.E12. Il faudrait donc acheter window 10 afin de partir avec une situation propre et à jour et passage à PS.E 21-: budget 300 € environ ;

Décision validée à l'unanimité ; Jérôme se charge de faire faire un devis chez Micro Passion à Bollène.

En amont Michel contactera Erick pour que celui-ci récupère l'ensemble « fichiers et photos » et ce au plus tôt.

REPORTAGES MAIRIE :

Pour avoir droit à la nouvelle façon d'être payés pour les reportages, il nous a fallu créer un compte sur chorus-Pro avec le n° de SIRET de la Mairie, puis y « déposer » les factures ; Celles de juin/juillet et d'août/septembre devraient être versées très rapidement.

Total perçu par la Mairie de novembre 2019 à octobre 2020 : 360 € +405 €+ 360 € = 1125 €

Contributions offertes aux adhérents :

Comme l'année précédente, le CA souhaite remercier plus particulièrement ceux qui s'investissent sur les actions clés du fonctionnement du club. Pour cela le club offre un tirage à réaliser au sein du club.

Pour ceux et celles qui n'ont pas utilisé leurs bons d'impression 2019-2020 il est toujours possible d'en profiter.

- pour les reportages, il est décidé de reconduire la formule : une impression format A3 offerte par reportage ;
- pour les animateurs : Séverine, Cyril, Régis : une impression format A3
- pour les imprimeurs : Séverine, Michel, Erick et Djipi : une impression format A3
- pour les membres du CA : Philippe, Séverine, Corine, Monique, Jérôme, J. Michel, Marie Florence, Blandine et Michel : une impression format A3
- pour les membres du comité Fest'Images 2020, ne faisant pas partie du CA : Nathalie, Marie Carmen, Juliette ; une impression format A3

Soit un total de 57 impressions, ce qui fait 285 € à la charge du club

Monique se charge d'envoyer un message à tous les adhérents pour les en informer ;

Intervention à la médiathèque (septembre 2020) et contact Service Com.:

A la demande expresse de Madame Lafumas, directrice de la médiathèque, Monique a fait une facture pour les prises de vues studio photo que nous avons faites en septembre 2020. Elle l'a aussitôt transmise à la comptabilité pour rentrer cette somme dans le budget 2020 (300 €).

Monique a été contactée par le remplaçant de Mme Tabeaud et l'a rencontré hier. Il reconduit notre partenariat « Reportages pour le Mag. De SP3C », dans les mêmes conditions. Il nous a donné un reportage à faire avec le traîneau du Père Noël et il nous contactera pour le Tour de France de juillet 2021.

LES ANIMATIONS PENDANT LE 2e CONFINEMENT :

- Le défi 52 déclics organisé par Blandine fonctionne bien mais moins de participation que pendant le 1er confinement.
- Les tutos et exercices que Séverine a envoyé à tous : pas de retours
- L'exercice de lecture/critique d'image : 39 participants sur 43 adhérents : un record !!!! C'est un grand succès, à renouveler...

LES ATELIERS A PREVOIR PENDANT LE 1ER TRIMESTRE 2021 :

Étant donné le contexte sanitaire, rien de précis pour l'instant ; Si nous en avons le droit, nous proposerons une sortie défi photos un samedi après midi dans les rues de Montélimar.

LE PROJET 4 ELEMENTS :

Fin février dernier délai, il nous faut faire l'info aux adhérents ;

L'INDEMNITE POUR LES FRERES MARISTES :

Pour les remercier de nous prêter leurs salles tout au long de l'année, le CA a décidé de faire un don de 150 €.

DON A L'ASSOCIATION Charcot-Marie-Tooth suite au décès de Béa :

Conformément à sa volonté, nous faisons un don de 100 € à cette association. Michel s'en occupe.

QUESTIONS DIVERSES :

Corinne propose que l'expo de la cathédrale reste à Aiguebelle pour l'instant, tant que la MTT et le hall de la Mairie ne sont pas accessibles au public. Proposition validée.

Question de Michel: que faire des matériels obsolètes qui traînent au club (écran, scanner et autres) ; ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain CA, car le couvre feu étant instauré, il nous faut terminer la séance très rapidement.
